

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 1^{er} septembre 2020 complétant le programme philatélique de l'année 2021

NOR : ECOI2021839A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Sur le rapport du président-directeur général du groupe La Poste,
Vu l'arrêté du 29 janvier 2019 clôturant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant celui de l'année 2020 (2^e partie) ;
Vu l'arrêté du 4 septembre 2019 complétant le programme philatélique de l'année 2020, et fixant le programme philatélique de l'année 2021 (1^{re} partie) ;
Vu l'arrêté du 12 décembre 2019 clôturant le programme philatélique de l'année 2020, et fixant le programme philatélique de l'année 2021 (2^e partie),

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'arrêté ministériel du 29 janvier 2019 clôturant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant celui de l'année 2020 (2^e partie) est modifié comme suit :

« Art. 2. – Pavillon de la France à l'exposition universelle de Dubaï 2020 : émission reportée en 2021. »

Art. 2. – L'arrêté ministériel du 4 septembre 2019 complétant le programme philatélique de l'année 2020 et fixant celui de l'année 2021 (1^{re} partie) est modifié comme suit :

« Art. 1^{er}. – Ariane 6, lancement inaugural : émission supprimée. »

Art. 3. – Le programme philatélique de l'année 2021 est complété comme suit :

Patrimoine et Tourisme :

– Pont-en-Royans (Isère).

Industrie Sciences et Techniques :

– Pavillon France Expo Dubaï ;

– Le CNES et l'Espace.

Art et Culture :

– Chaplin « The Kid » 1921-2021.

Actualité et Société :

– Série Nouvel An chinois ;

– Goldorak.

Emission commune :

– France-Japon.

Art. 4. – Le président-directeur général du groupe La Poste est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général
des entreprises,*

T. COURBE